

1. Type de demande

Cochez une seule case : **Nouveau régime** Date d'entrée en vigueur du régime _____ (Date à laquelle la 1^{re} cotisation sera effectuée)
 Transfert d'un régime existant (Joindre une copie du régime existant et de tous les avenants, le cas échéant)

Administrateur actuel _____ Date effective du transfert _____ N° d'enregistrement fédéral _____

2. Renseignements à caractère général

Demandeur/Nom légal complet du promoteur du régime _____
Nom légal complet de l'employeur _____
Type d'entreprise _____ Fin d'exercice fiscal du régime _____ Fin d'exercice de l'entreprise _____
Demandeur/Adresse du promoteur du régime _____
Rue _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____
Nom et titre de l'administrateur du régime _____
N° de téléphone _____ N° de télécopieur _____ Adresse électronique _____
Langue préférée : Français Anglais Nbre d'employés _____ Nbre d'employés participants _____

3. Modalités variables du régime

1. Méthode de cotisation : « À partir des bénéficiés ». La cotisation peut être exprimée de plusieurs façons. Les bénéficiés peuvent être définis en tant que bénéficiés de l'exercice ou en tant que bénéficiés non distribués de l'exercice et des exercices précédents. En tout temps, l'entreprise peut, sans préavis, augmenter, réduire ou arrêter les cotisations du régime.

2. Modalités de cotisation : L'entreprise cotisera au régime conformément au paragraphe 147(5.1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) un montant déterminé en appliquant constamment la politique de l'entreprise. En tout temps, l'entreprise pourra, sans préavis, augmenter, réduire ou arrêter les cotisations du régime.

3. Choix des placements : cochez une seule case :

- Option A : L'entreprise prendra toutes les décisions de placement.
- Option B : L'employé(e) sera l'unique responsable du choix des placements.

4. Option d'attribution de la quote-part patronale : cochez une seule case :

Option A : Tout montant versé à un membre acquerra des droits irrévocables (en fonction du nombre de mois en tant que membre) à la date survenant le plus tôt entre :

- i) Le jour anniversaire des **24 mois consécutifs d'adhésion du membre**. Une telle période comprendra la durée pendant laquelle le membre adhérerait à un autre régime de participation différée aux bénéficiés contre lequel le présent régime peut raisonnablement être considéré avoir été échangé;
- ii) Le jour où le membre cesse d'être un(e) employé(e) de l'entreprise en raison d'une incapacité de la part du membre à exécuter les tâches afférentes à l'emploi au sein de l'entreprise à cause d'un handicap physique ou mental qui, de l'avis du médecin choisi par l'entreprise, pourrait réduire l'espérance de vie du membre, ou qui pourrait être d'une durée longue et continue, voire indéfinie, empêchant le membre d'occuper un emploi à temps plein dans l'entreprise;
- iii) Le jour où le membre cesse d'être employé par l'entreprise en raison de sa mise en retraite à l'âge de 65 ans ou un âge plus jeune cohérent avec la politique de l'entreprise;
- iv) Au décès du membre ; ou

- v) À la clôture du régime.
- Option B : Tout montant versé à un membre acquerra des droits irrévocables (en fonction du nombre de mois en tant que membre) à la date survenant le plus tôt entre :
 - i) Le jour anniversaire des **24 mois consécutifs d'emploi du membre dans l'entreprise**. Une telle période comprendra la durée pendant laquelle le membre adhérerait à un autre régime de participation différée aux bénéficiés contre lequel le présent régime peut raisonnablement être considéré avoir été échangé;
 - ii) Le jour où le membre cesse d'être un(e) employé(e) de l'entreprise en raison d'une incapacité de la part du membre à exécuter les tâches afférentes à l'emploi au sein de l'entreprise à cause d'un handicap physique ou mental qui, de l'avis du médecin choisi par l'entreprise, pourrait réduire l'espérance de vie du membre, ou qui pourrait être d'une durée longue et continue, voire indéfinie, empêchant le membre d'occuper un emploi à temps plein dans l'entreprise;
 - iii) Le jour où le membre cesse d'être employé par l'entreprise en raison de sa mise en retraite à l'âge de 65 ans ou un âge plus jeune cohérent avec la politique de l'entreprise;
 - iv) Au décès du membre; ou
 - v) À la clôture du régime.
- Option C : Tout montant versé à un membre acquerra des droits irrévocables au moment du versement.

CLAUDE DE DÉCHÉANCE

Les montants perdus découlant de la cessation d'emploi d'un membre seront crédités au compte de déchéance de l'employeur pour être utilisés, partiellement ou totalement, en tant que cotisations futures de l'employeur. Les montants perdus doivent être répartis avant la fin de la deuxième année civile suivant la date à laquelle ils se produisent.

Au cas où le membre perdrait ses droits au titre du régime, il est de la seule responsabilité de l'employeur de s'assurer que le facteur d'équivalence rectifié (FER) est déclaré sur le formulaire T10 FER au nom du membre et produit selon les règlements de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC).

4. Accord et signature

Le demandeur : i) accepte par les présentes de fournir à Placements CI (agissant en tant qu'agents pour Canadian Western Trust) les renseignements nécessaires à l'établissement et à la conservation du fichier de participation et de droits aux prestations des membres au titre du régime de participation différée aux bénéficiés pour les employés de _____ **NOM DE L'EMPLOYEUR** _____;

ii) comprend et accepte que les conditions générales de la déclaration de fiducie et du régime de participation différée aux bénéficiés régissent le calcul et le versement des prestations. En outre, le demandeur requière que le régime de participation différée aux bénéficiés contienne les dispositions mentionnées à la présente demande;

iii) requière que Canadian Western Trust fournissent les services mentionnés à la déclaration de fiducie.

Fait à _____ Signature d'un responsable autorisé à signer _____ Titre du responsable signataire _____ Date _____
Témoïn _____ Nom de la personne ressource principale _____ N° de téléphone _____ Adresse électronique _____

5. À l'usage du conseiller financier/courtier uniquement

Nom du courtier _____ Nom du représentant _____ Code courtier/représentant _____
Signature du représentant _____ N° de téléphone du représentant _____ Adresse électronique du représentant _____

6. La politique de protection des renseignements personnels de Placements CI

Sur réception de la présente demande d'adhésion, Placements CI établira un dossier dans lequel seront inscrit les renseignements personnels à votre sujet concernant la présente demande, toute police, tout avenant, ou autre document émis dans le cadre de la présente demande, tout autre document ou information relative à toute enquête, tout service et toute administration de la présente demande. Nous recueillons les renseignements personnels vous concernant contenus dans la présente demande d'adhésion et tout formulaire complémentaire, ainsi que de votre représentant, et tout autre organisme ou toute personne que vous identifiez relatives au soutien de votre demande. Vos renseignements personnels serviront au service et à l'administration de la présente demande et pour toute autre raison comme ils sont stipulés. Vos renseignements peuvent être divulgués au représentant indiqué dans votre dossier aux fins identifiées ci-dessus. Votre numéro d'assurance sociale servira aux fins de déclaration de revenu dans le cadre de l'administration de votre compte. Vos renseignements

bancaires seront divulgués aux institutions financières responsables du traitement de votre plan de débits pré-autorisés.

Les employés ou représentants autorisés de Placements CI responsables des fonctions mentionnées ci-dessus et toute autre personne autorisée par vous ou par la loi, auront accès aux renseignements personnels contenus dans votre dossier. Sous réserve de toute restriction stipulée en vertu des lois applicables, vous pouvez consulter les renseignements personnels contenus dans votre dossier et les faire corriger en envoyant une demande écrite à Placements CI, à l'attention de l'agent du service de la protection de la vie privée, 2, rue Queen, 20^e étage, Toronto (Ontario), M5C 3G7. **En remplissant et en signant la présente proposition, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels, comme ils sont indiqués dans les présentes. La politique de protection des renseignements personnels de Placements CI est disponible sur le site Web de CI au www.ci.com.**

UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Avis de confidentialité de CI Investments Inc.

CI Investments Inc. faisant affaire sous le nom de Gestion mondiale d'actifs (« GMA CI », « nous », « notre », « nos ») nous engageons à assurer et respecter la protection et la confidentialité des renseignements que vous nous avez confiés. Cet avis de confidentialité décrit la manière dont nous recueillons, utilisons, communiquons, conservons et protégeons vos renseignements personnels.

QUELS RENSEIGNEMENTS RECUEILLONS-NOUS?

Pour établir et gérer vos comptes conformément aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux exigences d'organismes d'autoréglementation financiers, nous recueillons des renseignements, y compris des renseignements personnels sensibles comme le numéro d'assurance sociale. Nous conservons des enregistrements audio des appels entrants et sortants. Vous pouvez consulter l'intégralité de notre politique de confidentialité en ligne à l'adresse <https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>. Si vous avez choisi d'interagir avec nous en ligne par l'entremise de notre portail Web ou par courriel, nous surveillerons et enregistrons les renseignements liés à votre utilisation (pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre politique de confidentialité concernant l'utilisation d'internet et d'appareils mobiles à l'adresse <https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>).

COMMENT RECUEILLONS-NOUS DES RENSEIGNEMENTS?

Nous recueillons des renseignements directement auprès de vous ou de vos représentants autorisés, tels que votre conseiller financier ou sa société de courtage. Selon la manière dont vous choisissez de faire affaire avec nous, ces renseignements peuvent être recueillis dans des demandes d'adhésion, des formulaires, par téléphone, en personne, via Internet, votre appareil mobile ou d'autres moyens de communication. Nous recueillons également des renseignements sur vous de manière indirecte lorsque la loi nous autorise à le faire. Nous limitons la collecte de renseignements à ce qui est nécessaire aux fins établies lors de leur collecte.

COMMENT UTILISONS-NOUS LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUE NOUS RECUEILLONS?

En plus des fins énoncées dans notre politique de confidentialité (<https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>), nous pouvons utiliser vos renseignements pour :

- I. Offrir et gérer les produits et services que vous avez demandés, y compris pour :
 - a) ouvrir et gérer votre compte;
 - b) vérifier votre identité;
 - c) exécuter vos transactions;
 - d) enregistrer et vous fournir des rapports concernant l'état de votre compte;
 - e) fournir un service et un soutien personnalisés;
 - f) répondre à toute demande ou question de votre part.
- II. Comprendre nos clients et élaborer et adapter nos produits et services en procédant à une analyse de données aux fins suivantes :
 - a) déterminer si les produits et services vous conviennent;

- b) vérifier votre admissibilité à certains de nos produits et services, ou aux produits ou services de tiers;
- c) communiquer avec vous au sujet des produits et services susceptibles de vous intéresser;
- d) vous offrir un service et un soutien personnalisés de qualité;
- e) commercialiser et promouvoir des produits auprès de clients actuels et éventuels.

III. Obligations juridiques et réglementaires

- a) fournir tous les documents exigés à des fins de déclaration fiscale;
- b) nous conformer aux exigences juridiques, réglementaires et contractuelles, ou dans la mesure permise par la loi;
- c) respecter nos obligations en vertu de la loi fédérale contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes;
- d) nous acquitter de nos obligations à titre de membre de divers organismes d'autoréglementation financiers;
- e) protéger nos intérêts, dont le recouvrement de toute dette que vous pourriez avoir envers nous;
- f) protéger contre la fraude et d'autres crimes et gérer les risques, notamment en menant des enquêtes et en prenant des mesures proactives de prévention du crime.

Nous ne vendons pas, ni ne louons des listes de clients ou des renseignements personnels à des tiers.

COMMUNICATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les employés ou les représentants autorisés de CI Investments Inc. ou « GMA CI », assurant les fonctions liées aux fins susmentionnées, et les autres personnes autorisées à cet effet par vous ou par la loi, ont accès aux renseignements personnels se trouvant dans votre dossier. Nous communiquons vos renseignements personnels à des sociétés membres du groupe de Financière CI comme Gestion de patrimoine Assante (Canada) Ltée (« GPA »), CI Conseil Privé S.E.C. (« CICIP »), CI Services d'investissement Inc. (« CISI ») et WealthBar Financial Services Inc. (« WealthBar »), et leurs filiales, si nécessaire, pour administrer et gérer votre compte.

Nous fournissons vos renseignements à des tiers, notamment :

- À des tiers fournisseurs de services aux fins des services décrits ci-dessus. Nous n'autorisons pas nos fournisseurs de services à utiliser ou à communiquer les renseignements personnels que nous leur confions à leurs propres fins de marketing ou à d'autres fins. Nous sollicitons les services de fournisseurs en vertu d'un accord écrit qui les oblige à protéger les renseignements personnels avec des mesures de sécurité équivalentes à celles que nous utiliserions. Nos fournisseurs de services peuvent être situés au Canada ou dans d'autres juridictions ou pays et peuvent communiquer des renseignements en réponse à des demandes ou requêtes valables de la part de gouvernements, d'organismes de réglementation, de tribunaux et d'autorités chargées de l'application de la loi dans ces juridictions ou pays, conformément aux lois applicables dans ces juridictions ou pays. Pour en savoir plus sur nos pratiques de partage de renseignements, communiquez avec notre responsable de la protection des renseignements personnels.

- Aux gouvernements, aux organismes gouvernementaux et aux organismes de réglementation, y compris les organismes d'autoréglementation, lorsque la loi l'exige ou le permet, y compris en réponse à un mandat de perquisition, une ordonnance d'un tribunal ou toute autre demande ou enquête que nous jugeons valable.
- À votre conseiller financier et à sa société de courtage, si nécessaire pour administrer et gérer votre compte.
- À vos représentants légaux et/ou à d'autres tiers, selon vos instructions et aux fins que vous précisez au moment où vous fournissez ces instructions.
- À des institutions financières, des courtiers en valeurs mobilières et des sociétés de fonds communs de placement, si nécessaire, pour administrer et gérer votre compte.
- Pour protéger nos intérêts, nous pouvons communiquer des renseignements à toute personne ou organisation, y compris un organisme d'enquête, afin de prévenir, détecter ou mettre fin à des abus financiers, de la fraude, des activités criminelles, et de protéger nos actifs et intérêts, gérer ou régler toute perte réelle ou éventuelle ou en cas de violation d'un contrat ou de la loi.
- Nous pouvons aussi communiquer des renseignements pour faciliter le recouvrement d'une somme qui nous est due.
- En cas de transfert d'une entreprise, nous pouvons acheter ou vendre une entreprise (ou évaluer ces transactions), ce qui pourrait avoir pour conséquence l'inclusion de certains renseignements personnels qui feraient partie des actifs d'une entreprise achetés ou vendus dans le cadre d'un transfert.
- Nous pouvons transférer des renseignements personnels dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise ou d'un autre changement de contrôle de l'entreprise.
- Dans d'autres situations où nous avons votre consentement, par exemple, le partage de vos renseignements avec un titulaire de compte conjoint.

Les renseignements que nous recueillons seront communiqués à l'extérieur du Québec, à la fois au Canada et dans d'autres juridictions ou pays, et nous pouvons communiquer des renseignements en réponse à des demandes ou requêtes valables de la part de gouvernements, d'organismes de réglementation, de tribunaux et d'autorités chargées de l'application de la loi dans ces juridictions ou pays, conformément aux lois applicables dans ces juridictions ou pays.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS

Nous maintenons des mesures de sécurité matérielles, électroniques, technologiques, procédurales et organisationnelles appropriées pour protéger les renseignements personnels que vous nous avez confiés et sous notre contrôle contre tout accès, communication, copie, utilisation ou modification non autorisés, le vol, l'utilisation abusive ou la perte. Ces mesures de sécurité sont adaptées à la sensibilité des renseignements, aux fins auxquelles ils sont utilisés, à la quantité et à la distribution des renseignements personnels et au support sur lequel nous (ou nos fournisseurs de services) les conservons. Nous limitons l'accès à vos renseignements personnels aux employés et aux représentants qui en ont besoin dans le cadre de leurs fonctions. Vos renseignements personnels ne sont utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou lorsque la loi l'autorise. Nous conservons les renseignements personnels aussi longtemps que

nécessaire pour parvenir aux fins auxquelles ils ont été recueillis ou conformément à la législation applicable.

ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS OU CORRECTION

Nous nous engageons à être transparents et à vous donner le choix quant à l'utilisation de vos renseignements. Vous pouvez nous faire part de vos préférences en vous inscrivant à notre portail Web client en ligne InfoClientèle www.ci.com et en vous rendant sur la page Préférences en matière de protection des renseignements personnels. Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire en ligne, vous pouvez également communiquer avec notre service à la clientèle par téléphone au 1 800 567-7141 ou par courriel à service@ci.com.

Pour corriger vos renseignements ou y accéder, nous vous invitons à communiquer avec notre service à la clientèle, à vous rendre sur notre portail Web en ligne ou à consulter vos relevés périodiques. Toutefois, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels, de les corriger et de savoir à qui nous les avons communiqués. Pour présenter une demande officielle d'accès à vos renseignements ou de correction, veuillez envoyer une demande par écrit à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse 15 rue York, 4e étage, Toronto, ON, M5J 0A3. Veuillez indiquer votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous adressez et fournir suffisamment de détails pour nous permettre de déterminer les renseignements auxquels vous souhaitez accéder ou que vous souhaitez corriger.

RETRAIT DU CONSENTEMENT

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la communication de vos renseignements personnels en adressant une demande écrite à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels. Veuillez indiquer votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous adressez. Toutefois, dans certains cas, certaines exigences légales, réglementaires ou contractuelles, sont susceptibles de vous empêcher de refuser ou retirer votre consentement. Nous devons recevoir un préavis raisonnable de votre demande de retrait de consentement afin d'y donner suite. Votre refus d'accorder votre consentement ou votre décision de le retirer peut limiter les produits et services que nous pouvons vous fournir et peut vous obliger à fermer vos comptes avec nous.

Notre bureau de la protection des renseignements personnels

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour nous faire part d'une préoccupation au sujet de nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels ou de la confidentialité de vos renseignements personnels, ou si vous souhaitez modifier vos préférences en matière de protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec notre responsable des renseignements personnels. Veuillez prendre note que vous pouvez apporter des changements à vos préférences en matière de protection des renseignements personnels en accédant à la page Préférences en matière de protection des renseignements personnels de notre portail Web. Nous nous engageons à répondre à vos questions et à résoudre vos préoccupations.

Responsable de la protection des renseignements personnels de CI Investments Inc., 15 rue York, 4^e étage, Toronto, ON, M5J 0A3